

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18764 - 73ÈME ANNÉE

## Le Sénat autorise le gouvernement à changer le Code du Travail par ordonnances

### L'offensive contre les droits sociaux s'amplifie



**Pour remettre en cause d'importants acquis contenus dans le Code du Travail, majorité présidentielle et majorité sénatoriale sont d'accord. C'est ce qui ressort de l'adoption hier par le Sénat du projet de loi autorisant le gouvernement à utiliser les ordonnances pour « le renforcement du dialogue social ».**

**L**e projet de loi autorisant le gouvernement à utiliser les ordonnances pour « le renforcement du dialogue social » a été adopté hier par le Sénat. 186 élus ont voté pour, 106 contre dont la sénatrice Gérita Hoarau.

Le texte adopté par le Sénat ne change pas fondamentalement le projet du gouvernement adopté le 13 juillet par l'Assemblée nationale et en conserve l'esprit. Il autorise le gouvernement à prendre une série

de mesures qui vont changer le Code du Travail. Les modifications vont profondément modifier les rapports entre employeurs et travailleurs au détriment de ces derniers.

#### Syndicats fragilisés

Le premier changement fondamental est l'inversion des normes. Un

accord d'entreprise pourra se substituer à un accord de branche même s'il est moins favorable pour le travailleur. Cette mesure signifie que l'extension des conventions collectives à La Réunion ne changera rien, puisqu'il suffira qu'un accord existe dans l'entreprise pour que les avancées qu'elles contiennent ne s'applique pas.

Un tel accord pourra être conclu sans que les représentants élus par les travailleurs puissent avoir leur

mot à dire. Un patron pourra en effet avoir recours à un référendum au sein de l'entreprise. De tels votes ont déjà eu lieu, ils se déroulent dans un contexte qui ne contribue pas à l'expression sereine des salariés, car le chantage à l'emploi est présent. Ce genre d'accord vise à modifier le contrat de travail, si un salarié s'oppose au changement du contenu du document qu'il a signé avec l'employeur, il sera licencié. Les instances représentatives du personnel seront également fusionnées. Toutes ces mesures aboutiront à un affaiblissement des syndicats, acteurs essentiels du dialogue social.

### Licenciements facilités

Les licenciements seront également facilités. C'est ce que la majorité sénatoriale a confirmé, ainsi que la mise en place d'un plafond pour les dommages et intérêts perçus par un travailleur si un licenciement est considéré comme abusif par la justice. Dans son intervention demandant l'irrecevabilité du texte au regard du Préambule de la Constitution, Eliane Assassi, présidente du groupe CRC, avait souligné que « ce plafond pour les juges prud'homaux sera une provision comptable pour les entreprises qui souhaitent licencier librement. L'employeur pourra ainsi choisir de respecter le droit du travail ou prendre le risque d'une condamnation dont il connaît l'avance le montant de l'indemnité ».

Lors de sa conférence de presse mercredi, le PCR avait mis en garde contre les conséquences de l'application d'une loi issue des ordonnances voulues par le gouvernement pour modifier le Code du Travail. De telles dispositions auront des conséquences désastreuses à La Réunion, où le taux de chômage est déjà trois fois supérieur à celui de la France. D'où la décision de soutenir la mobilisation des syndicats du 12 septembre prochain.

L'adoption par le Sénat du projet de loi indique une convergence idéologique entre la majorité présidentielle et le premier parti d'opposition. Au plus haut niveau de l'État, une coalition s'est constituée pour ramener les droits des travailleurs plusieurs décennies en arrière. Face à ce coup de force, il ne reste que la lutte.

**M.M.**

## 100e anniversaire de Marguerite Jauzelon

### Le PCR félicite une grande combattante réunionnaise de la liberté

**Ce mardi 25 juillet, Élie Hoarau, Président du Parti Communiste Réunionnais, a fait parvenir à Marguerite Jauzelon un courrier pour lui souhaiter un joyeux anniversaire à l'occasion de ses 100 ans. Nous publions ce courrier ci-après.**



**Marguerite Jauzelon, le 18 juin 2013 à la préfecture, aux côtés de Paul Vergès, qui fit partie avec son frère Jacques des premières centaines de jeunes Réunionnaises et Réunionnais à s'engager tout au long de l'année 1943 dans les Forces Françaises Libres.**

Chère Madame Jauzelon, bonjour.

Comme vous célébrez vos 100 ans ce 25 juillet, au nom de mes camarades du PCR je vous souhaite chaleureusement un joyeux anniversaire.

C'est une occasion d'exprimer nos sincères félicitations à une grande Réunionnaise, ancienne ambulancière de la Résistance, qui fit partie des 51 Réunionnaises ayant répondu en novembre 1943 à l'appel des représentants des Forces Françaises Libres à La Réunion pour libérer la France des occupants nazis.

Nous n'oublierons pas non plus la belle rencontre que vous avez eue le 18 juin 2013 à la préfecture avec notre président défunt Paul Vergès, qui fit partie avec son frère Jacques des premières centaines de jeunes Réunionnaises et Réunionnais à s'engager tout au long de l'année 1943 dans les Forces Françaises Libres.

D'où nos salutations cordiales et encore bon anniversaire !

**Élie Hoarau**

## Edito

# 900 licenciements et plus d'un million d'euros de profit : l'exemple révélateur de la ministre du Travail

Jeudi, l'Humanité a publié un article dans lequel il est révélé que la ministre du Travail a profité du licenciement de 900 travailleurs pour réaliser un bénéfice de plus d'un million d'euros. En 2013, Muriel Pénicaud était dirigeante de Danone. Cela lui permettait d'avoir droit à des « stock options », c'est-à-dire à des actions acquises selon un prix garanti. Elle a acquis le 30 avril 2013 plus de 55.000 actions à un cours très bas datant de 2009, 34,85 euros. Elle a aussitôt revendu la quasi-totalité de ces actions au cours de 2013, soit 58,41 euros. Elle a empêché au passage un bénéfice de 1,129 million d'euros.

L'action de Danone venait de connaître une augmentation importante. Les « marchés » avaient en effet salué le licenciement de 900 cadres de Danone. « Ce n'est pas unique, toutes les restructurations visent à ça », a précisé Jocelyne Hacquemand, secrétaire de la fédération nationale agroalimentaire et forestière CGT, interrogée par Europe 1. Et d'ajouter : « Danone se portait très, très bien. C'est uniquement pour des raisons de rentabilité financière à court terme que ces emplois ont été supprimés ».

Encore plus grave : l'actuelle ministre du Travail était alors responsable des « ressources humaines » de Danone. Elle a donc participé aux décisions qui ont jeté 900 salariés au chômage afin que les actionnaires puissent s'enrichir encore plus.

Hier à la tribune du Sénat, Eliane Assassi a dénoncé cette manœuvre qui a enrichi la ministre qui défend le texte de casse sociale par ordonnances. Dans un rappel au règlement, la présidente du groupe CRC a déclaré que : « Ce point

est extrêmement grave sur le plan éthique et peut-être sur le plan juridique, car de part vos fonctions vous avez organisé ce plan social et en avez récolté les fruits pour votre profit personnel. De là à parler d'initié, il n'y a qu'un pas à franchir.

Cette révélation est grave sur le plan politique. Comme ministre du travail vous avez en charge un projet de loi dont nous discutons aujourd'hui qui porte une véritable atomisation du code du travail dont la conséquence sera la précarisation, l'appauvrissement de milliers et milliers de salariés. Le plafonnement des indemnités de licenciement en est un exemple concret. Madame la ministre, cette situation est insupportable. Alors que votre gouvernement se livre à des comptes d'apothicaire pour serrer de plusieurs crans la ceinture de notre peuple - réduction de l'Apl, gel des salaires de la fonction publique, casse des services publics - nous apprenons que vous avez engrangé des bénéfices indécentes sur le dos de la souffrance de 900 salariés et de leurs familles. Des explications sont nécessaires, dans la plus grande urgence alors que nous discutons du projet de loi que vous portez.

Le scandale révélé par l'Humanité rappelle l'objectif du système en place : créer à tout prix les conditions pour l'enrichissement d'une classe qui est déjà riche. C'est précisément cette classe qui est au pouvoir en France. Et les premières mesures vont exactement dans le sens des intérêts des ultra-riches : baisse des impôts payés par les grosses fortunes financée par une diminution de l'allocation logement, dispositif qui bénéficie aux plus pauvres.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

## Autonomie énergétique

# Innovation en marche à Mafate avec le SIDELEC

Une innovation portée par le SIDELEC de La Réunion a été inaugurée hier à Mafate en présence de hauts responsables d'EDF : des panneaux photovoltaïques couplés à un stockage en hydrogène capable de produire de l'électricité quand le soleil manque.



Inauguration en présence notamment de Maurice Gironcel, président du SIDELEC, et Vanessa Miranville, maire de La Possession.

Le microgrid expérimental 100% solaire de La Nouvelle a été mis en service le 27 avril dernier. Il a été inauguré ce jeudi en présence d'Henri Lafontaine, Directeur exécutif du Groupe EDF, de Frédéric Busin, Directeur EDF Systèmes Energétiques Insulaires, de Michel Magnan, directeur régional d'EDF à la Réunion, de Maurice Gironcel, président du SIDELEC, de Vanessa Miranville, Maire de la Possession, et de représentants de la Région, du CHU, de l'ONF, du Rectorat et de l'Université.

### Solution innovante, 100% ENR

Cofinancé par EDF (40%), le SIDELEC (40%) et l'ADEME (20%), ce micro-réseau électrique relie et alimente trois bâtiments publics de La Nouvelle : l'école, le dispensaire et le bâtiment de l'ONF. Il repose sur une technologie innovante, développée par la société Powidian, qui associe des panneaux photovoltaïques avec batterie, à une production et à un stockage d'hydrogène.

Durable et très performant, ce stockage d'hydrogène garantit une autonomie énergétique complète, quelle que soit la météo, permettant de se passer totalement de groupes électrogènes et ainsi de préserver l'environnement.

Positionnés sur le toit de l'école, les panneaux solaires captent l'énergie solaire qui est soit stockée à court terme dans une batterie Lithium-Ion, soit convertie par électrolyse en hydrogène pour un stockage longue durée. En cas d'absence durable de soleil ou de pic de consommation, une pile à combustible assure la conversion inverse : de l'hydrogène en électricité, pour l'injecter sur le micro-réseau.

### Projet pour l'électrification de Mafate

Si elle s'avère concluante, cette première mondiale pourrait être dupliquée ailleurs. Elle s'inscrit dans le programme d'électrification de Mafate porté par le SIDELEC, avec l'appui des communes, du Parc National, de l'ONF, d'EDF et des Mafatais. Dans le cadre de ce programme, EDF reprend progressivement en concession les nouveaux équipements photovoltaïques à mesure de leur renouvellement.

## In kozman pou la rout

« Kan in moun i sort loin, pèrsonne i koné pa si li nana la ké ! »

Sa i rapèl amoin zistoir Grandyab : kan li la débark dann in péi étranj son ké bien anroulé dsi l'aryèr, pèrsonne la pa douté lété lo dyab. Forsé, lété pa posib oir mèm dovine in ké dsou son linz Si tèlman sa la pèrmète ali fé tout son mové kou in bon koup de tan... Donk sa sé lo sans prop. Lo sans figiré alor ? Sa i vé dir kan in moun étranj i ariv, ou i koné pa li pé fé prann aou blan pou noir. Konbien foi moin la vi d'moun an adorasyon dovan in moun étranj, apré donn azot tout sort kalité, alé oir boudikont, té i koné pa arien dsi li. Mi vé pa dir kan ou i trouv in moun étranj i fo ou i pans li na la ké, sansa d'ot mové kalité mé in pti pé d'rotoni lé kant mèm pa mové dann in ka konmsa. Sirtou i fo port atansyon kan la pèrsonne nana bone blag. Alé ! Mi lèss azot kass z'ot koko la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

## Billet philosophique

# Comment faire de La Réunion et du monde des paradis ?

Une amie de la philo à La Réunion nous a fait parvenir récemment quelques notes de lectures de philosophes français ayant réfléchi sur les voies et moyens de changer nos sociétés pour les rendre humaines et donc harmonieuses, équitables et solidaires.



Une grande chorale populaire autour de Gilbert Aubry et Idriss Issop-Banian pour chanter "Enfants de tous pays" d'Enrico Macias.

Le premier est Pierre Bourdieu (1930-2002), dont cette amie de la philo cite des extraits de "Contre-Feux" (écrits de 1990 à 1998) : « Il n'y a pas de véritable démocratie sans véritable contre-pouvoir critique ». « Je souhaite que les écrivains, les artistes, les philosophes et les savants puissent se faire entendre directement dans tous les domaines de la vie publique où ils sont compétents. Je crois que tout le monde aurait beaucoup à gagner à ce que la logique de la vie intellectuelle, celle de l'argumentation et de la réfutation, s'étende à la vie publique. Il serait bon que les "créateurs" puissent remplir leur fonction de service public et parfois de salut public ».

« On a beaucoup parlé du silence des intellectuels. Ce qui me frappe, c'est le silence des politiques. Ils sont formidablement à court d'idéaux mobilisateurs. Sans doute parce que la professionnalisation de la politique et les conditions exigées de ceux qui veulent faire carrière

dans les partis excluent de plus en plus les personnalités inspirées ».

### Des peuples spectateurs

Secondes citations : celles de Noam Chomsky, extraites de "Sur le contrôle de nos vies" (Paris 2013), qui met en cause un « ensemble de sociétés géantes liées entre elles et administrant une économie mondiale ; en fait une forme de mercantilisme régi par des sociétés qui tendent vers l'oligopole dans la plupart des secteurs et ont largement recours à l'État lorsqu'il s'agit de mettre au pas les éléments récalcitrants (...) ». Il ajoute : « Selon le slogan politique classique, le gouvernement est celui du peuple ; or celui-ci est considéré comme un ennemi dangereux (...) ». Aujourd'hui, les peuples sont des spectateurs et non des participants (hormis en de périodiques occasions où ils ont le droit de choisir parmi les représentants du pouvoir

privé) (...). Le libre flux des capitaux instaure un parlement virtuel du capital mondial qui a un pouvoir de veto sur les politiques gouvernementales jugées irrationnelles (...) ».

### Prendre conscience et s'engager

De grands penseurs réunionnais sont sensibles à ces problématiques, comme l'ont montré les discours prononcés le 9 juillet dernier par Mgr Gilbert Aubry et Idriss Issop-Banian lors de la remise de la légion d'honneur au président du Groupe de Dialogue Inter-religieux de La Réunion par l'évêque du diocèse péi (voir le billet philo de vendredi dernier). Et c'est un symbole fort que ces deux personnalités aient choisi en conclusion de ce magnifique Eid-El-Fitr de chanter avec une grande chorale populaire ce célèbre chant d'Enrico Macias intitulé "Enfants de tous pays" (1963), dont voici quelques extraits :

« Enfants de tous pays, tendez vos bras meurtris, semez l'amour et puis donnez la vie.

Enfants de tous pays et de toutes couleurs, vous avez dans le cœur notre bonheur.

C'est dans vos mains que demain notre terre sera confiée pour sortir de la nuit, et notre espoir de revoir la lumière est dans vos yeux qui s'éveillent à la vie. Séchez vos larmes, jetez vos armes, faites du monde un paradis... ».

Voilà quelques réflexions qui peuvent aider nos enfants comme tous nos compatriotes à prendre conscience de leur responsabilité et à s'engager pour faire de La Réunion et du monde des paradis...

**Roger Orlu**

# Oté

## Program mon parti i bote amoin tré bien

*Mon bann dalon, mi pans, konm moin, zot i koné program nout parti kominis rényoné. Mi majine zot i koné bien la protéksyon la natir, sa sé in n'afèr lé marké dann nout program é pa arienk zordi mé dopi in bon koup de tan. Dizon dsi la késtyonn protéz la natir, nou la pa in z'ouvriyé la vinn-sinkyèm èr... Pou kosa mi di sa ? Pars, dopi in bon koup de tan moin lé a d'mandé si présèrv la natir sa sé in kékshoz progrésis, mèm révolisyonèr, sansa si sé in poinn vizé réaksyonèr... Déza, mi antann, dann mon trou d'zorèye in bann dalon apré dir in pé i yèm fé tourn z'ot mashine a kalkilé intèryèr. San foi dsi lo métyé ni romète nout l'ouvraz é sa i fo fé sa !*

*Alon rode inn-dé z'égzanp : kan L'anglètèr (GB si zot i vé) i désid fé in park marin dann l'arshipèl Shagos sa lé progrésis, sa lé réaksyonèr ? Kan ou i pans zot i vé sinplomman tak baro Shagos pou anpèsh bann shagosien artourn shé zot, mi oi sète afèr la konm san pou san réaksyonèr, kolonyalis mèm inpèryalis. Mé mi souvien désèrtin an parmi bann ONG la trouv sa té in bon n'afèr é zot lété konplis san savoir avèk la politik inpèryalis GB épi US.*

*Kan in péi i désid dévlop bann rosours renouvlab é i vé pa ésploit in zizman pétrol. Sa lé progrésis, sa lé réaksyonèr ? Si lo péi i dévlop in program la sékirité alimantèr épi l'otonomi énézètik nana pou diskité. In pé i pé di, lé posib tiliz lo zizman pétrol pou modèrniz lo péi, prépar l'avnir la popilasyon – tanpir si i désharj in pé dann l'èr lo tro plin lo CO2. Zot i pé konprann dann in péi konmsa i pé an avoir in gran sobatkoz la dsi. Antansyon, ou i pé ète konplis bann réaksyonèr an kroiyann ou lé progrésis pir ji.*

*Astèr, pou sak i konsèrn anou si ni vé pi gaspiy nout l'arzan dann pétrol épi dann gaz. Si ni vé trap nout l'otonomi dann l'énézèji, épi dann la sékirité alimantèr. Arzout èk sa si ni vé dévlop bann transpor éléktrik. An pliské sa si ni vé ansèrv kann épi d'ot produi pou gingn trap nout dévlopman. Si an pliské sa ni vé dévlop la solidarité dann nout sosyété. L'èrla, nou néna in program progrésis sansa in program réaksyonèr ? Nana pou diskité, dsi in kékshoz konmsa... Pars, majine azot bien d'ot ké nou lé riskab présant in program dévlopman bazé dsi d'ot prinsip ké lé n'ot, ékroir z'ot afèr lé méyèr k'la not...*

*Mi koup, mi transh pa moin la ! Mi di solman kan i fé in program i fo bien pèz lo pour avèk lo kont. I fo bien oir si ni sèrv lo z'intéré nout péi é nout pèp pou lontan mèm pou toultan. Moin pèrsonèl program mon parti i bote amoin bien : son 25 mézir lé dos, son gouvèrnans réklamé lé dos galman. Arzout èk sa son l'intèrnasyonalis dé tou tan, sa osi lé bèl pou moin.*

Justin